

IDÉES

Libérer les télécoms européennes

LA
CHRONIQUE
de Cécile Philippe

Le partage de la valeur est, depuis des années, au cœur des débats publics, certains craignant que les employeurs ne rémunèrent pas leurs employés à leur juste valeur. Ce concept est parfois utilisé pour caractériser les relations entre entreprises, comme l'illustre le débat sur les télécommunications et le numérique.

Thierry Breton, commissaire européen au Marché intérieur, et Margrethe Vestager, commissaire européenne à la Concurrence, défendent l'idée d'une « juste participation » des géants du Net au financement des réseaux de télécommunications. Il est clair que le secteur des télécoms européen souffre, mais la tentation redistributrice est un aveu d'impuissance de nos autorités face à des blocages qu'il faudrait lever au lieu de chercher des palliatifs. Les freins au développement des télécoms sont d'abord de nature fiscale. En effet, ce secteur est plus taxé que les secteurs marchands traditionnels. Il est doublement défavorisé par une fiscalité de production et des impôts sur les sociétés supérieurs à la moyenne. Les opérateurs français sont particulièrement pénalisés par des impôts de production (3,1 du chiffre d'affaires) deux fois trop élevés. Pour rééquilibrer les choses, il faudrait au moins supprimer 1,5 milliard d'impôts de production en Europe, et notamment l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux en France.

Une anomalie majeure du secteur

Par ailleurs, dans ce secteur au cœur

de la redéfinition de la puissance des nations, on s'attendrait à ce que les autorités européennes se penchent sur une anomalie majeure du secteur, à savoir le morcellement des acteurs. Au nom d'une vision de la concurrence rigide, les fusions sont drastiquement contrôlées, si bien que l'on compte plus de 40 opérateurs mobiles en Europe pour 445 millions d'habitants, là où les Etats-Unis comptent 3 opérateurs principaux pour un marché de 332 millions d'habitants.

A la clé, une rentabilité des capitaux plus faible à 10,6 par an sur la période 2002-2022 dans l'Union européenne (UE), contre 14,2 dans le monde et 19,4 aux Etats-Unis.

Enfin, l'Europe souffre d'un manque majeur de capitaux. Il lui manque un écosystème complet de financement de l'innovation, du capital-risque au marché boursier, alimenté à tous les stades par les capitaux d'investisseurs longs, tels que les fonds de pension.

Une capitalisation six fois moindre qu'aux Etats-Unis

Ce manque de capitaux longs est un handicap majeur dans toutes les entreprises traditionnelles et, plus encore, dans les secteurs stratégiques, dont les télécoms. Les acteurs européens ont en moyenne une capitalisation 6 fois moindre que celle de leurs homologues américains, avec 27 milliards de dollars de capitalisation dans l'Union européenne à fin 2022, contre 148 milliards de dollars aux Etats-Unis.

Le déficit de capitalisation boursière de l'UE par rapport à l'OCDE était de 10.400 milliards d'euros fin 2020. L'UE, avec une capitalisation boursière à 70 % du PIB, était très en retrait par rapport à la moyenne de l'OCDE (147 %). Ce

retard est en grande partie lié au sous-développement de l'épargne retraite, qui ne représente qu'entre 8 % et 15 % du PIB dans les grands pays européens, contre 100 % en moyenne dans l'OCDE fin 2020.

Il faudrait que nos autorités croient encore dans la création de richesse. Ce ne sont pas les chantiers qui manquent. Qu'il s'agisse de baisser les impôts de production, d'autoriser les fusions, d'encourager l'épargne longue. Il y a encore des richesses à créer pour faire face aux enjeux du moment et avoir plus à partager demain.

Cécile Philippe est présidente-fondatrice de l'Institut économique Molinari.

On compte plus de 40 opérateurs mobiles en Europe, contre 3 principaux aux Etats-Unis.